

---

## LE BRESSEY'LIEN N°42

---

# BIEN VIVRE À BRESSEY

*Janvier 2025*



BRESSEY-SUR-TILLE



## SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE.....	1
L'EQUIPE MUNICIPALE .....	2
UN PETIT MOT SUR L'ECOLE ET LE SERVICE PERISCOLAIRE .....	3
MOT DE L'ADJOINT AUX TRAVAUX .....	3
MOT DE L'ADJOINTE AUX ASSOCIATIONS.....	4
LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES .....	4
MOT DE LA DIRECTRICE DE L'ECOLE .....	5
SERVICE PERISCOLAIRE : UNE ENORME CURE DE JOUVENCE .....	5
 <b><u>LES ASSOCIATIONS BRESSEYLIENNES.....</u></b>	 <b>6</b>
COMITE DES FETES.....	6
ASBR (ASSOCIATION SPORTIVE BRESSEY-REMILLY).....	7
LES AMIS DU VOYAGE .....	8
BRESSEY EN FETE .....	9
GRAINE DE CANAILLES.....	10
GUITARILLOS & CHORALILLOS.....	11
LES ORCHIDEES .....	13
TROUVE MON GALET .....	14
 <b><u>EN BREF.....</u></b>	 <b>15</b>
MOUVEMENT DE PERSONNEL .....	15
PASSAGE DE LA COMMUNE A 30KM/H ET MISE EN PLACE DE CEDEZ-LE-PASSAGE RUE DE DIJON .....	16
REFECTION DU LOCAL TECHNIQUE COMMUNAL.....	17
PLANTATION DE LA PREMIERE FORET COMMUNALE .....	18
SOLIDARITE PENDANT LES INONDATIONS D'AVRIL .....	19
REUNION PUBLIQUE 2/3 DE MANDAT .....	19
PETIT RAPPEL SUR LE BANDES ENHERBEEES PRESENTES LE LONG DES CHAMPS .....	19
OUVERTURE DE LA MICRO-CRECHE « L'INSTANT D'UNE PARENT'AISE ».....	20
INSTALLATION D'UN CABINET MEDICAL.....	21
TRAVAUX DE SECURISATION DU TERRAIN DE FOOTBALL .....	22
TRAVAUX PREVUS POUR 2025 & 2026 .....	24
TELEPHONIE : ANTENNE FREE.....	24
CHANGEMENT D'APPLICATION SMARTPHONE & MODERNISATION SITE INTERNET .....	24
RAPPEL DE DIJON METROPOLE SUR LES REGLES D'URBANISME .....	25
PLACES POUR LES MATCHS DU DFCO, DE LA JDA ET DU DMH.....	27
UNE ARTISTE BRESSEYLIENNE S'EXPOSE EN MAIRIE.....	27
 <b><u>LES MOMENTS DE CONVIVIALITÉ .....</u></b>	 <b>27</b>
CEREMONIE DES VŒUX LE 13 JANVIER 2024.....	28
CHASSE AUX ŒUFS : LE 31 MARS.....	29
ORGANISATION DE SORTIES VTT .....	30
FETE DE LA MUSIQUE LE 21 JUIN .....	30
14 JUILLET .....	31
VIDE-GRENIERS DU 17 SEPTEMBRE .....	31
GOUTER INTERGENERATIONNEL DE NOËL LE 7 DECEMBRE .....	32
 <b><u>AGENDA PRÉVISIONNEL 2025.....</u></b>	 <b>33</b>
 <b><u>SERVICES, LIENS UTILES .....</u></b>	 <b>34</b>
SECRETARIAT DE MAIRIE.....	34
NUMEROS UTILES .....	34
SERVICES DE PROXIMITE.....	34
GARDE D'ENFANTS .....	36
AUTRES SERVICES .....	36

## Le mot du Maire



Certaines années sont plus compliquées que d'autres et manifestement 2024 aura été une de celles-ci.

Politiquement d'abord, avec une annonce de notre Président de la République qui en a surpris plus d'un de par sa soudaineté : la dissolution de l'Assemblée Nationale et un nouveau passage aux urnes organisé dans l'urgence.

Politiquement toujours, avec l'annonce d'un plan d'austérité destiné à faire face au déficit abyssal de notre nation. À n'en pas douter, les communes seront les premières à être victimes du Plan Loi de Finances exigé

par notre nouveau Premier Ministre.

Localement, l'équipe Municipale subit une mise en action très tardive de l'architecte nommé aux travaux de l'école maternelle, ceux-ci étant largement repoussés au début de l'année 2025 et qui ne seront pas sans conséquence pour les finances, le gouvernement ayant décidé de minorer de presque 2% le fonds de compensation de la TVA.

Il ne vous a pas échappé que l'ancien restaurant « chez Dom » a subi une cure de jouvence pour devenir une micro-crèche d'une part, un cabinet médical d'autre part, en attendant l'installation de nouveaux professionnels de la santé. Le propriétaire des lieux avec qui je suis en liaison permanente s'y attèle et nul doute qu'à terme, nous pourrons jouir de services de proximité bien utiles à la vie semi-rurale.

D'autres aménagements d'ordre piétonniers ont vu le jour sur la commune et font suite à une remarque très pertinente d'un parent d'élève, soucieux des déplacements doux et sécuritaires sur notre commune.

Malgré le contexte général peu favorable, l'équipe municipale n'a de cesse de développer les infrastructures communales et continuera autant que faire se peut.

L'année 2024 a vu la nomination d'une nouvelle adjointe aux associations, Christelle RUGINIS.

Quelques changements également dans nos effectifs, avec l'arrivée de Vanessa au secrétariat de Mairie, d'Emma au poste d'ATSEM, d'Hervé, Christelle et Camille au service périscolaire.

A tous, nous leur souhaitons la bienvenue dans leurs nouvelles fonctions.

Vous l'aurez compris, l'année 2025 s'annonce difficile, mais nous saurons remonter les manches pour faire front de tout bois afin de terminer ce mandat de la plus belle des manières.

L'ensemble de l'équipe municipale vous souhaite une très belle année 2025.

Le Maire,

Lionel SANCHEZ

# L'équipe Municipale



**Lionel SANCHEZ**  
Maire de Bressey-sur-Tille

## Le Conseil Municipal de Bressey-sur-Tille



### Les Adjoints



**Michel PROCUREUR**  
Adjoint aux finances  
et à l'Environnement



**Sarah BAUMGART**  
Adjointe aux Affaires Sociales  
et à la parité Hommes / Femmes



**Olivier ROY**  
Adjoint aux Travaux, à la  
circulation et aux Inondations



**Christelle RUGINIS**  
Adjointe aux Associations  
et à la Convivialité

### Les Conseillers Municipaux



**Fanny DIARD-BAUMANN**



**Séverine FROMONT**



**Angélique JEANNIN**



**Yannick JOLIVET**



**Gérard KOCH**



**François-Xavier LEVÈQUE**



**Anne-Marie LOPEZ**

2

## Un petit mot sur l'école et le service périscolaire



Une année bien remplie pour notre école et notre service périscolaire marquée par des changements dans les différentes équipes, des départs et des arrivées. Chacun a bien trouvé sa place au sein des différentes structures.



Une école soumise à une évaluation globale cette année de laquelle ressort un bilan très positif, « une école des bisounours » où l'on se sent bien que l'on soit enfant, parent ou enseignant et où chacun travaille dans un climat serein et propice aux apprentissages. L'évaluation met aussi en avant les différents projets menés par l'équipe enseignante (développement durable, plantation d'arbres, sport...).

Un service périscolaire marqué par l'arrivée d'un nouveau directeur en avril dernier et par la mise en place de changements qui ont été effectifs à la rentrée de septembre (personnel, horaires, organisation...) la volonté étant de redonner une bonne image à ce service en créant un lieu où l'on se sente bien et au service des Bresseyliens d'où la mise en place de l'accueil pendant les petites vacances scolaire qui a été expérimenté en octobre dernier. Le service périscolaire a redoré aujourd'hui tous ses blasons en étant qualifié de « périscolaire de grande qualité » lors de l'évaluation du site école mettant en avant la gestion, l'autonomie des enfants et le calme dans la structure.

Bravo à tous pour cette belle année et félicitations aux différents membres des équipes qui ont rendu tout cela possible. Merci également aux membres du CCAS pour leur présence aux diverses réunions et pour leur aide Sarah Baumgart, adjointe aux affaires sociales et familiales

## Mot de l'adjoint aux travaux

cette année 2024 restera comme une année pluvieuse et venteuse. Tout comme nous, la végétation aura fortement souffert des aléas climatiques.

De nombreux arbres se sont couchés, sont morts ou ont vu leurs branches cassées.

Heureusement grâce au travail de notre agent technique, les dégâts ont vite été nettoyés, dégagés, réparés. Si cela ne lui était pas possible, nous pouvions compter sur les services de Dijon métropole.

En plus des différents espaces verts, Laurent s'occupe du mobilier urbain (peinture rambarde du pont d'entrée du village, calèche aux couleurs de PARIS2024) en gardant en état ce qui est présent et en essayant d'ajouter sa petite touche artistique personnelle (nouvelle boîte à livres).

Malgré tous ces efforts de nombreuses dégradations sont malheureusement constatées. Les dernières en dates sont la dégradation des paniers de baskets (nous étudions la possibilité de faire faire des travaux pour que ceux-ci soient réparés pour le printemps 2025). Gardons au maximum propre notre village (déjections canines, détritus...), respectons les biens communs, pour le bien de tous.

EXCELLENTE ET HEUREUSE ANNÉE 2025

Olivier Roy, Adjoint aux Travaux

## *Mot de l'adjointe aux associations*

Le poste d'adjointe aux associations est un nouveau défi pour moi et une continuité dans mon aventure. D'ailleurs, je tiens à remercier Mr le Maire ainsi que toute l'équipe municipale pour leur soutien et leur confiance.

La vie associative est importante pour moi, notre commune a la chance d'avoir plusieurs associations qui regroupent jeunes et moins jeunes. C'est pour cela que nous avons pour projet, avec l'accord des associations de proposer une journée pour les faire découvrir ou redécouvrir aux bresseyliens et bresseyliennes.

Je vous souhaite joie et bonheur pour cette année 2025

Christelle Ruginis, adjointe aux associations et à la convivialité



## *Le conseil municipal des jeunes*

Une année qui a vu de nombreux départs du Conseil Municipal des jeunes qui grandissent ou partent vers d'autres horizons. Ainsi nous tenons à remercier Aaron, Léa, Léa, Adrien, Yliès et Ranya pour leur participation depuis la création du CMJ. Bienvenue aux nouvelles arrivantes Leïlou et Tessa.

Merci à l'ensemble du CMJ pour son implication et sa présence lors des évènements ainsi que leur éternel sourire et bonne humeur.

## Mot de la Directrice de l'école

Peu de changements au niveau de l'équipe enseignante. En juin, nous avons souhaité une bonne retraite à Mme Viel et Mme Clerc a rejoint les rangs de l'équipe enseignante en septembre.

En ce début d'année scolaire, l'école de Bressey-Sur-Tille compte 128 élèves répartis au sein de 6 classes :

- Classe de PS/MS avec Valérie Benoît
- Classe de GS avec Séverine Clerc
- Classe de CP avec Audrey Bonneville
- Classe de CE1/CE2 avec Marion Landron
- Classe de CE2/CM1 avec Yannick Perrin
- Classe de CM2 avec Pauline Pitoizet

A l'équipe enseignante vient s'ajouter le personnel communal agissant en qualité d'ATSEM. Carole Robert et Emma Clerc exercent aux côtés des enseignantes de maternelle.

Tous les élèves de l'école ont participé à deux projets de développement durable au sein de la commune de Bressey sur Tille.

En mars, les élèves ont planté 100 arbustes derrière l'école élémentaire. Le projet a été reconduit pour cette nouvelle année scolaire et les élèves ont à nouveau planté 100 arbustes en décembre.

En septembre, toute l'école est sortie afin de ramasser les déchets dans le village.

Les élèves de la moyenne section au CM2 sont licenciés à l'USEP. Par conséquent, ils bénéficieront de rencontres sportives tout au long de l'année scolaire.

Audrey Bonneville, Directrice

## Service périscolaire : une énorme cure de jouvence

Beaucoup de changement ont été mis en place pour cette année 2024/2025 au périscolaire.

Dans un premier temps l'arrivée du nouveau directeur qui a apporté avec lui un nouveau souffle et une nouvelle dynamique, puis dans un second temps les arrivées successives de deux nouvelles animatrices afin de renforcer l'équipe et de poursuivre la démarche d'évolution de service périscolaire.

Pour résumer, cette année, les maîtres-mots sont : sourires, plaisir, découvertes et convivialité

Bienvenue à Hervé, Christelle et Camille



# LES ASSOCIATIONS BRESSEYLIENNES

## Comité des fêtes

Le Comité des fêtes a vu le jour en mars 2022 avec le but de développer et entretenir un côté festif dans notre village. Une équipe de bénévoles



Un petit retour en image sur les manifestations organisées en 2024 :



Chasse aux œufs (09/04)



Fête de la musique (21/06)



14 Juillet



Vide-greniers (15/09)



Gouter inter-générationnel de Noël (07/12)

Calendrier prévisionnel des manifestations prévues en 2025 par le Comité des fêtes :

- |                      |                              |
|----------------------|------------------------------|
| • CARNAVAL           | : SAMEDI 8 MARS 2025         |
| • CHASSE AUX OEUFS   | : DIMANCHE 20 AVRIL 2025     |
| • FÊTE DE LA MUSIQUE | : SAMEDI 21 JUIN 2025        |
| • 14 JUILLET         | : LUNDI 14 JUILLET 2025      |
| • VIDÉ-GRENIER       | : DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2025 |
| • HALLOWEEN          | : VENDREDI 31 OCTOBRE 2025   |
| • GÔUTER DE NOËL     | : SAMEDI 6 DECEMBRE 2025     |

# ASBR (Association Sportive Bressey-Remilly)

Cette année encore, malgré une baisse de fréquentation, avec seulement 37 adhérentes pour l'année 2024-2025, provenant principalement des communes de Remilly-sur-Tille et de Bressey-sur-Tille mais aussi de plusieurs communes alentours, l'ASBR perdure.

L'association propose chaque semaine, hors période de vacances scolaires, depuis le mois de septembre des cours d'une heure de renforcement musculaire le lundi soir, ainsi que des cours de step de 45 minutes et de zumba d'une heure, le jeudi soir, encadrés par de jeunes coachs professionnels dynamiques et à l'écoute.

Des cours qui se veulent dynamiques et se déroulant dans la bonne humeur, avec des moments de convivialité plusieurs fois dans l'année !

N'hésitez pas à nous rejoindre !! Il reste encore de la place dans les différentes séances proposées !!!



# Les amis du voyage

L'Association composée de 120 membres organise deux à trois voyages par an à destination de tous les continents, elle personnalise les circuits et propose une formule « tout compris ».

Nous avons organisé deux voyages en 2024 et trois sont prévus en 2025.

## Voyages 2024



Naples/Pompéi, 5j en mai



La Slovénie, 9j en septembre

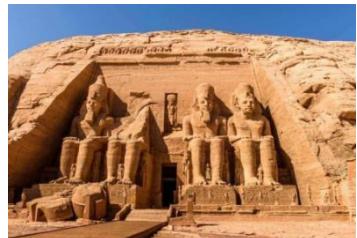
## Voyages 2025



Madrid, 4j en mai



L'Indonésie, 15j en septembre



L'Egypte, 12j en novembre

## Projets 2026

En cours d'élaboration, inscriptions 1<sup>er</sup> semestre 2025.

## Pour tout renseignement :

Siège social : Patrick OUDIN 9 rue des Moissons, 21560 Bressey sur Tille

Tel : 06 73 86 21 27 / 03 80 37 22 21

Site de la Mairie : [www.bressey-sur-tille.fr](http://www.bressey-sur-tille.fr) onglet Association

# Bressey en fête

L'association Bressey en fête remercie toutes les personnes qui ont été présentes lors de nos manifestations.

Nous remercions les personnes qui nous ont aidés à l'installation des stands et pour le bon déroulement de cette journée.

Pour l'année 2025 nous prévoyons de faire un vide grenier et artisanal, un vide coffre à jouets et puériculture.

Les dates restent à définir et vous seront communiquées sur le site.

Suite à beaucoup de demandes pour un concours de pétanque nous recherchons une personne sérieuse pour tenir la table de marques. Si vous êtes intéressés vous pouvez contacter le 07 51 67 09 12. Merci

Nous remercions Monsieur le Maire pour le prêt de la salle, Nadine, Laurent et la secrétaire de Mairie pour leur gentillesse.

Le 30 novembre nous avons fait un marché de Noël à Metz, nous retrouvons toujours les mêmes personnes depuis plusieurs années. Merci à elles.

Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne année 2025 et prenez soins de vous et votre famille.

A très bientôt.

L'équipe Bressey en fête



# Graine de Canailles

L'association « Graine de canailles » créée en 2014 est l'association des parents d'élèves de l'école de Bressey-sur-Tille.

Elle a pour vocation l'organisation de manifestations telles que des journées familiales, fête de l'école ou la participation à des événements calendaires (Halloween, Marché de Noël ...)

Notre association propose également au cours de l'année, des ventes de brioches, bulbes de fleurs, fromages et spécialités francs comtoises, sapins de Noël ...

Celles-ci sont accessibles à toute la population bresseylienne.

Ces dernières années, les fonds récoltés ont permis à l'école l'achat de matériel sportif et pédagogique, mais aussi de participer à des sorties cinéma, atelier de danse, voyage scolaire ...

Les membres de l'association ont à cœur de dynamiser et d'animer notre village en faisant participer toutes les générations !!!

Nous sommes fiers du chemin accompli par notre association et souhaitons la pérenniser ! Mais cela n'est possible sans votre participation.

!!!! Alors nous comptons sur vous !

Par ailleurs, nous sommes toujours à la recherche de parents bénévoles, donc si vous souhaitez vous investir au sein de notre association ou pour toutes autres questions n'hésitez pas à nous contacter !

## L'équipe « Graine de canailles »

 [grainedecanailles@gmail.com](mailto:grainedecanailles@gmail.com)

 [facebook « Graine de canailles »](#)



Simone MARTINS

Amélie MARION

Madani MASSAOUDI

Jean Baptiste GERBE



# Guitarillos & Choralillos

La musique fait partie intégrante de notre vie. Elle est indispensable à notre équilibre personnel et collectif ; elle rythme notre temps qui passe toujours trop vite, nous apportant d'essentiels moments de bonheurs individuels ou collectifs. « Quand la musique est bonne », disait le grand Jean-Jacques GOLDMAN, bonne aussi pour notre santé en étant source de bien-être, le fameux « bien-être » dont tout le monde parle sans forcément s'en saisir alors qu'il est parfois à portée de main...

C'est ce fameux « bien-être » que viennent chercher chaque mercredi à partir de 18 heures les « GUITARILLOS » et les « CHORALILLOS ». Il ne s'agit pas seulement d'apprendre à jouer de la guitare ou à chanter. Bien sûr, on est aussi là pour ça. En partageant ce moment de pratique collective au service du groupe, en provoquant des émotions communicatives source de bien-être personnel, on vient « chercher bonheur », frissonner ensemble. La motivation pour apprendre à chanter ou à jouer d'un instrument, on la trouve dans l'intérêt personnel qu'on peut avoir à pratiquer : c'est une source de « bien-être » simple à appréhender, à la portée de tous.

GUITARILLOS est un club de guitare d'accompagnement, qui propose à ses adhérents de s'initier à la guitare par une méthode originale et ludique qui ne nécessite aucune connaissance musicale de base. 3 cycles fonctionnent chaque mercredi :

- Initiation / débutant pour les nouveaux inscrits de 18h à 18h30
- Approfondissement pour ceux ayant déjà suivi le cycle initiation de 18h30 à 19h30.
- Perfectionnement de 19h à 20h15, pour ceux qui veulent aller encore plus loin...

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Cyrille TOTA (tél : 06 84 52 70 73 [cyrille.tota@orange.fr](mailto:cyrille.tota@orange.fr))

CHORALILLOS est une chorale unique, dans le sens où les choristes sont accompagnés et progressent en parfaite symbiose avec les guitaristes du club de guitare d'accompagnement « GUITARILLOS ». Ici, pas de playback, que du LIVE !

« GUITARILLOS » + « CHORALILLOS » = un ensemble au timbre unique, où chacun s'exprime à travers une pratique artistique harmonieuse et complémentaire.... La chorale fonctionne tous les mercredis de 19h à 20h.

Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine fête de la musique en 2025 à Bressey-sur-Tille. Vous découvrirez les CHORALILLOS accompagnés par les GUITARILLOS, avant de danser, en seconde partie, sur les nombreuses chansons interprétées par l'unique groupe bresseylien : les D. VALOIS, composé de membres, tous BRESSEYLIENS !

Nous serons également en concert à la belle et grande scène de LA VAPEUR en juin 2025 (date à définir).



# Les Orchidées



Les Orchidées sont heureuses de fêter leur 10ème année sur Bressey sur Tille ! Pour cette saison 2024-2025 l'association est fière de compter 27 adhérentes.



En mars 2024 a eu lieu notre soirée "poulet Gaston Gérard" Vous pouvez déjà noter la date de notre prochain repas (thème à définir) qui aura lieu le samedi 22 mars 2025. Vous y serez tous les bienvenus. Les inscriptions débuteront courant février.

Nos représentations pour la saison dernière :

Ehpads : Neuilly-Crimolois, Chevigny Saint Sauveur, Quétigny, Dijon (Champmaillot et l'Espérance )

Téléthon: Genlis

Carnaval: Besançon

Fête de la musique: Bressey sur Tille

Gala interclubs: Gyns Fizz, Les Rainbows, Les Océanes Damparisennes

Gala annuel des Orchidées: 6 clubs présents, plus de 100 danseuses



Si votre enfant veut découvrir la discipline du twirling et passer un bon moment n'hésitez pas à venir un mercredi de 15h à 17h30 à la salle des fêtes de Bressey sur Tille ou d'aller voir sur notre compte facebook Les Orchidées de Bressey/Tille

"Je suis heureuse de pouvoir continuer ma passion depuis toutes ces années"

Rendez-vous le dimanche 29 juin 2025 pour notre gala annuel !

**Sylvie Badart, Coach**

## Trouve mon galet

L'année 2024 n'a pas été très riche dans les chasses aux galets, et celle d'halloween n'a pas eu grand succès. Des galets ont d'ailleurs été retrouvés dans le Bassot d'autres au milieu de la rue.... Qu'à cela ne tienne je réitère l'année prochaine mais certainement sous une autre forme si j'arrive à mettre en place. Le site TMG Bressey servira certainement à une diversité d'activités telles que des balades, des après-midis goûter, café et papotage (pour nous les anciens c'est mieux que d'être devant sa télé et, si des moins vieux, voir des jeunes, se joignent à nous ça sera la cerise sur le gâteau), des jeux .... Ca sera annoncé sur le site. Bon ça ce sont les idées qui me traversent la tête ; si vous en avez n'hésitez pas à m'en faire part. 2025 est là et j'espère pouvoir mettre en place, des petites choses qui, je l'espère, vous plairont.

Je vous souhaite une très belle année 2025 et surtout ... prenez soin de vous et des vôtres..

Marilyn DUVAL-SANCHEZ



# EN BREF...

## *Mouvement de personnel*

En 2024, nous enregistrons le départ de Lucie du poste d'ATSEM, de Sylvie P du poste d'adjoint d'animation et d'Elisabeth du poste d'adjoint administratif. Nous leur souhaitons bon vent dans leurs nouvelles fonctions.

En remplacement de Lucie, nous accueillons Emma qui fera équipe avec Carole, que nous n'avions pas pris le soin de présenter lors de son arrivée en lieu et place de Julie.

En remplacement de Sylvie P, nous accueillons Hervé qui prend la direction du service périscolaire. Ce service sera également majoré en nombre de personnels, la fréquentation devenant de plus en plus nombreuse. Ainsi, nous accueillons Christelle et Camille afin de renforcer l'équipe.

Enfin, pour remplacer Elisabeth, nous accueillons Vanessa.

Toutes ces personnes ont déjà pris leurs marques de belle manière.

Bienvenue à toutes et tous !



Emma et Carole, ATSEM



Vanessa, adjointe administrative



Christelle, Hervé et Camille, service périscolaire

# Passage de la commune à 30KM/H et mise en place de Cedez-le-passage

## Rue de Dijon

Afin de compléter les mesures mises en place, la circulation est passée à 30 km/h dans la commune. Des panneaux ont été installés en ce sens.

Cette limitation de vitesse s'applique désormais à l'ensemble de notre village à l'exception de la zone des écoles, limitée à 20 km/h.

Cette mesure supplémentaire a pour but de lutter contre les vitesses trop élevées.



En complément de ce passage à 30km/h, les priorités à droite de la Rue de Dijon qui n'étaient que trop rarement respectées, ont été remplacées par des « céder le passage ». Cette nouvelle signalisation a déjà montré une certaine efficacité.

Espérons qu'à la longue les différentes mesures adoptées permettront une sécurité plus grande dans notre village.

# Réfection du local technique communal

Dans le cadre de l'embellissement de la commune, et après que l'agent technique ait déjà :

- Mis en place une boîte à livre,
- Remis des vasques et repeint celles-ci,
- Nettoyé et repeint le transformateur électrique
- Repeint les bancs,

Il ne restait plus qu'à s'occuper du local technique. Pour donner suite à différentes pannes et l'absence de pièces réparables ou changeables, le rideau métallique venait d'être remplacée depuis peu.

Et à la suite de la proposition du voisin du local technique, Monsieur GENEST, de profiter de son artisan, car il allait refaire le crépi de sa maison et de son extérieur, le conseil municipal a voté les travaux de rénovation des murs du local technique.

Les travaux ont donc eu lieu en fin d'été, par le façadier CARRÉ Gilles. Le coût total des travaux s'élevait à 2332,48€ H.T. Ces travaux n'auraient pas pu avoir lieu sans une subvention versée par le Conseil Départemental de Côte d'Or, dans le cadre de l'opération VILLAGE COTE D'OR. Cette subvention de 50% représente une somme de 1.166,24€. L'ensemble du conseil municipal remercie le Conseil départemental pour son aide financière.

Laurent n'avait plus qu'à apporter sa touche finale après son retour de congés, la porte d'entrée ainsi que la fenêtre du local ont été repeintes.

La place du 14 juillet ainsi que le local technique s'offrent une nouvelle jeunesse !!!



# Plantation de la première forêt Communale

Lors du Conseil Municipal du 30 Mars 2023, les élus s'étaient prononcés en faveur de la création d'une forêt communale, en partenariat avec l'Association «Les forestiers du monde».

Ce projet a vu le jour ce vendredi 29 Mars 2024. A cette occasion, l'ensemble des enfants du groupe scolaire, entouré de Mr le Maire et de l'adjoint aux finances, s'est retrouvé derrière l'école primaire afin de planter ce qui restera la première forêt communale.

Cette plantation d'une forêt biodiverse est prévue sur 8 cycles (le premier étant entièrement réalisé).

La seconde plantation a eu lieu le 17 décembre 2024.

Cette opération, réalisée en collaboration avec l'ONG locale "les forestiers du monde", sous la responsabilité de Madame la Directrice et des enseignants, a entièrement été réalisée par les enfants, très attentifs aux explications données par Jean Noël Cabassy, représentant "les forestiers du monde". Le bon sens d'une telle action a donné lieu à de beaux échanges entre des étudiants venus de divers horizons, des professionnels de la biodiversité et un public néophyte.

Espérons qu'un tel projet sensibilise un public déjà très averti au changement climatique. Merci aux bénévoles de l'ONG les forestiers du monde et à Mr Cabassy.

Merci au personnel encadrant (enseignants et ATSEMS) qui a adhéré très rapidement au projet, Merci au Conseil Départemental pour avoir financé pour moitié ce projet,



Merci à Mr Didier Vachet, agriculteur à Arc sur Tille, qui nous a fait don d'une tonne de paille, Et enfin, merci aux enfants qui se sont impliqués avec grand intérêt.

## *Solidarité pendant les inondations d'avril*

Nous nous souvenons tous des inondations qui ont menacé notre village en avril dernier. C'est toujours un épisode très stressant et angoissant, notamment pour les personnes les plus vulnérables. Mais c'est aussi l'occasion de (re)découvrir une solidarité et une entraide dont on oublie la présence dans la routine quotidienne. Suite à la création d'un groupe WhatsApp initiée par la municipalité sur proposition d'un habitant, de nombreux volontaires se sont manifestés. Ils ont ainsi pu aider au déchargement de 2 palettes d'agglos dont a fait don l'entreprise Pennequin que l'on remercie encore. Cela fait toujours chaud au cœur de voir cette solidarité se manifester.



## *Réunion publique 2/3 de mandat*

Comme prévu, une réunion publique a eu lieu le 30 avril. Elle a permis de faire un bilan des actions/projets réalisés depuis notre prise de fonction, des projets qui devraient se concrétiser d'ici la fin de notre mandat ainsi que ceux que nous ne pourrons pas réaliser.

Une partie question / réponse a ensuite permis aux habitants présents d'échanger avec l'équipe municipale. Cette réunion s'est terminée par un sympathique moment de convivialité.

## *Petit rappel sur les bandes enherbées présentes le long des champs*

Il est rappelé que ces bandes enherbées font partie intégrante des champs. Aussi, il se peut que, pendant la période de moissons par exemple, ces bandes soient utilisées pour faire circuler des engins agricoles. Il conviendra alors de prendre les dispositions nécessaires pour vous déplacer en ces lieux.

## Ouverture de la micro-crèche « L'instant d'une parent'aise »

En Février 2024, la micro-crèche « L'instant d'une parent'aise » a ouvert ses portes, en lieu et place de l'ancien café « Chez Dom ».

Après une rénovation de grande ampleur du restaurant, c'est le premier aménagement qui trouve place dans les locaux.

Micro-crèche « L'instant d'une parent'aise »

2 Rue de Dijon, 21560 Bressey sur Tille

Tél : 03 80 66 39 52

Toutes les informations disponibles sur le site Internet

<https://linstant-dune-parentaise.meeko.site/presentation>

Vous pouvez également retrouver la liste des assistantes maternelles dans la partie "garde d'enfants " à la fin de ce magazine.



## Installation d'un cabinet médical

En plus de la micro-crèche, une maison médicale a également été créée dans ce bâtiment. Ainsi, un médecin généraliste, deux psychologues, un ergothérapeute et un cabinet d'infirmiers se sont installés.

Mais ce n'est pas fini  
occupé et le propriétaire

car un élément du bâtiment n'est pas encore  
des lieux ne désespère pas de pouvoir installer un  
kinésithérapeute.

Nul doute que ces ouvertures successives  
redynamisent le centre bourg et apportent un  
service très attendu à la population  
bresseylienne.



Les coordonnées de tous les professionnels de santé sont disponibles à la fin du magazine et seront tenus à jour sur le site Internet de la commune

# Travaux de sécurisation du terrain de football

Durant l'été 2024, le terrain de football a été sécurisé afin d'éviter toute installation sauvage.

Les travaux effectués pour un total de 8 706 euros, ont été subventionnés à hauteur de 3 627,50 euros par le Conseil Départemental dans le cadre du plan Villages Côte d'Or.

Espérons que d'autres travaux ne s'imposent pas à la commune et que les installations ne se feront plus dans le futur.



**ICI** le Département  
investit pour vous

## Tracage des passages piétons zone des écoles

Les passages piétons et des parkings à vélo ont été matérialisés courant 2024 vers la zone des écoles ce qui a permis de mettre en place une signalisation nécessaire.



## Travaux prévus pour 2025 & 2026

Le 10 décembre a eu lieu une réunion entre Dijon Métropole et la municipalité afin de faire le point sur les travaux initialement prévu dans le plan de programmation 2020-2026.

Ainsi, après discussion, il a été convenu que les travaux suivants sont prévus :

### Pour 2025 :

- Elargissement du virage dans la rue de la contrée du breuil afin de faciliter le passage des camions (poubelle notamment) → 30 000€
- Réfection de l'impasse de la petite Tielle → Environ 7 500€ pour éviter les énormes flaques d'eau devant chez un administré.

### Pour 2026 :

- Travaux de réfection de chaussée rue des moissons et impasse des ormes → 70 000€
- Bécoche impasse des Cormiers → 7500€

Lors de cette réunion, il a été demandé à Dijon Métropole que la municipalité soit mieux informée qu'actuellement afin de pouvoir communiquer sur les travaux à venir ce qui fait énormément défaut actuellement. En espérant que nous serons entendus.

Il est rappelé que vous avez possibilité de signaler tout problème, notamment au niveau de la voirie (trous, poteaux enlevés, ...) en envoyant un mail à l'adresse suivante : [ondijon@metropole-dijon.fr](mailto:ondijon@metropole-dijon.fr)

## Téléphonie : Antenne Free

Suite à de nombreux problèmes techniques, la mise en œuvre de l'antenne Free a été retardée à de nombreuses reprises. Selon les dernières informations qui nous ont été transmises, elle devrait être mise en service en début d'année 2025, mais rien n'est certain. Bien entendu, nous communiquerons dès que nous aurons des informations.

## Changement d'application Smartphone & Modernisation site Internet

L'application Intramuros et le site Internet associé ont été mis en ligne en début d'année 2024 en remplacement de l'application Appcom et le site Wordpress.

En complément de la page facebook « Bien vivre à bressey », vous pouvez suivre toute l'actualité de votre village.

L'application est disponible sur « App Store » ou « Google Play » ou en flashant le QR-code ci-contre :



# Rappel de Dijon Métropole sur les règles d'urbanisme

Vous souhaitez réaliser des travaux sur votre habitation : construire une maison, changer les menuiseries extérieures, faire un ravalement de façade, construire un garage, une piscine, un abri de jardin, modifier la clôture...

Pour cela, et en fonction du type projet et du lieu, il vous faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.

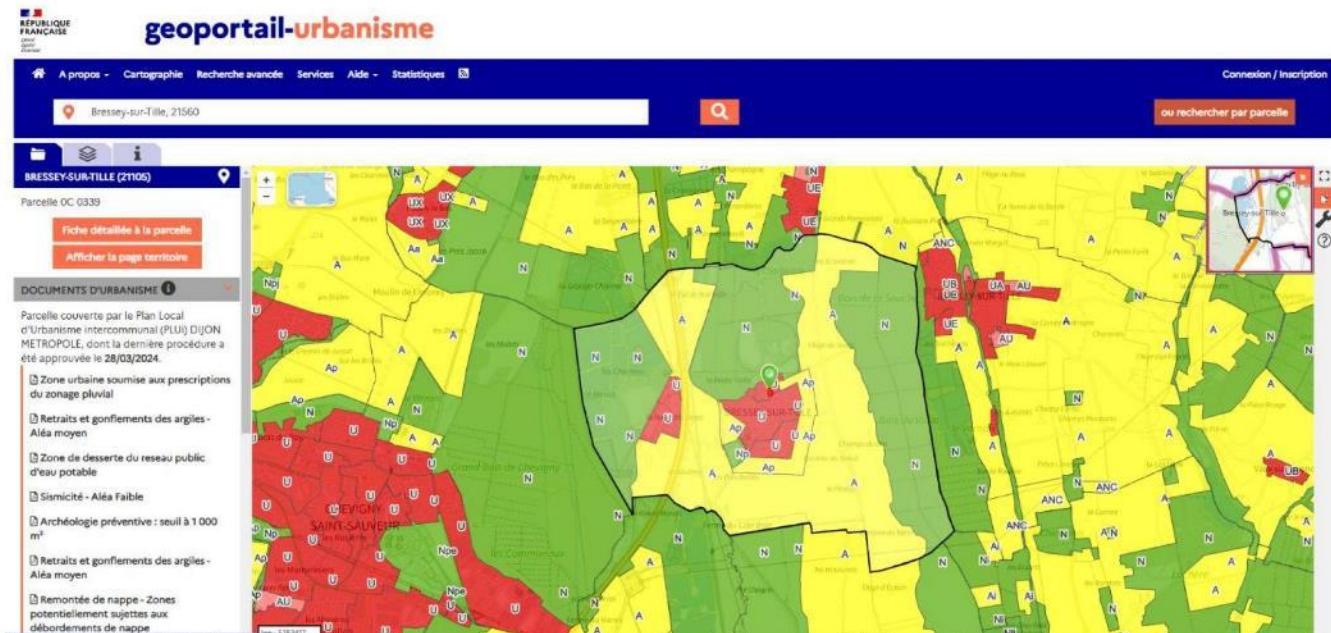
Avant de commencer les travaux, il est recommandé de se renseigner pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

Ces renseignements se trouvent dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU). C'est un document de planification de l'urbanisme au niveau communal. Ce document définit le projet d'aménagement, fixe les règles d'aménagement et d'utilisation des sols.

Le PLU est consultable sur internet ( ou en mairie) : <https://api-carto.dijon.fr/plui/>



- <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/> onglet cartographie et tapez Bressey-sur-Tille



La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme.

Vous trouverez les formulaires sur le site internet Service public.fr ou sur le Guichet Unique de Dijon Métropole : [extrageo.metropole-dijon.fr/guichet-unique/Login/Particulier](http://extrageo.metropole-dijon.fr/guichet-unique/Login/Particulier)

## **Une Déclaration Préalable : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578>**

Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant (vêranda, pièce supplémentaire...), des travaux modifiant l'aspect extérieur (portes, fenêtres, toiture, ravalement de façade...), des constructions nouvelles (abri de jardin, garage, piscine...) ou le changement de destination d'un bâtiment.

Une déclaration préalable de travaux est exigée si vous créez à la fois :

- plus de 5 m<sup>2</sup> d'emprise au sol ou de surface de plancher,
- une emprise au sol **et** une surface de plancher inférieures ou égales à 20 m<sup>2</sup>.

Cependant, en zone urbaine d'une commune couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un document assimilé, vous pouvez créer jusqu'à 40 m<sup>2</sup> d'extension en déposant une DP.

Si l'agrandissement est compris entre 20 m<sup>2</sup> et 40 m<sup>2</sup> et qu'il porte la surface totale à plus de 150 m<sup>2</sup> de surface de plancher, **il faudra demander un permis de construire et recourir à un architecte**.

## **Un Permis de Construire : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1986>**

Le permis de construire est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie de la commune où se situe votre projet. Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol. Pour les bâtiments existants, des travaux d'extension ainsi que le changement de destination peuvent également être soumis à permis.

Un permis de construire est exigé pour la construction d'une maison individuelle de plus de 20 m<sup>2</sup>. Le recours à un architecte est obligatoire pour élaborer votre projet architectural si la surface de plancher de votre future construction dépasse 150 m<sup>2</sup>.

Les piscines hors sol et les piscines dotées de fondations sont toutes les deux considérées comme des constructions. Le permis de construire est obligatoire pour

- une **piscine non couverte** dont le bassin a une superficie supérieure à 100 m<sup>2</sup>,
- une **piscine couverte** dont le bassin a une superficie comprise entre 10 et 100 m<sup>2</sup> et dont la couverture, fixe ou mobile, a une hauteur au-dessus du sol supérieure à 1,80 m.

## **Pour tout renseignement sur les règles d'urbanisme : [https://www.dijon-metropole.fr/dijon-metropole-a-votre-service/regles-durbanisme-et\\_patrimoine/droit-des-sols-et-autorisation-durbanisme/](https://www.dijon-metropole.fr/dijon-metropole-a-votre-service/regles-durbanisme-et_patrimoine/droit-des-sols-et-autorisation-durbanisme/)**

**À noter :** Si vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable de travaux, permis de construire ou permis d'aménager) et si vos travaux sont terminés, vous devez déposer une DAACT (Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux).

**Attention :** l'installation d'un abri de piscine est soumis à un permis de construire dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable, dans les abords des monuments historiques ou dans un site classé ou en instance de classement.

## Places pour les matchs du DFCO, de la JDA et du DMH

Comme depuis notre prise de fonction, il est toujours possible de s'inscrire afin de pouvoir bénéficier des places sportives pour la JDA Basket, le DFCO ou le DMH.

Ces places, offertes par Dijon Métropole à la municipalité de Bressey sont donc redistribuées par ce biais.

L'inscription est à faire par mail : [mairie-bressey@netcourrier.com](mailto:mairie-bressey@netcourrier.com)

## Une artiste bresseyenne s'expose en mairie

Les aquarelles de Claudine Olivier, habitante de la commune, sont actuellement exposées dans le hall et les secrétariats de la mairie. Vous pourrez ainsi retrouver des représentations de quelques vestiges communaux, mais également des paysages de montagnes de grande facture. Tout ceci, pour le plaisir des yeux...



# LES MOMENTS DE CONVIVIALITÉ

## *Cérémonie des voeux le 13 janvier 2024*

De nombreux habitants nous avaient fait le plaisir d'être présents, ainsi que certaines personnalités publiques régionales.

Mr le Maire a pu, après avoir présenté ses voeux, faire un récapitulatif des actions principales menées au sein de la commune au cours de l'année écoulée. Les projets à venir ont également été abordés, en particulier les travaux de l'école maternelle ou la mise en fonction de l'antenne Free.

Les personnes présentes ont ensuite pu se régaler d'un buffet sucré / salé offert par la municipalité.



## Chasse aux œufs : le 31 Mars

La 2ème chasse aux œufs organisée par le Comité des fêtes a eu lieu ce matin. Le temps tout d'abord menaçant n'a pas découragé les petits Bresseyliens qui ont ensuite profité d'une accalmie pour venir chasser les œufs dans la joie et la bonne humeur.

Comme l'année dernière, quel plaisir ce fut de constater le ravissement sur les visages de nos bambins toujours prompts à ce genre de réjouissance.



## Organisation de sorties VTT

Les sorties VTT ont été interrompues cette année, afin de faire une pause et permettre aux Bresseyliens de se remotiver après une année 2023 pauvre en inscriptions.

Nous allons essayer de relancer les sorties lorsque le beau temps sera de retour. Des communications seront faites sur les réseaux habituels

## Fête de la musique le 21 juin

La traditionnelle fête de la musique a été célébrée à Bressey. Animée par le groupe bresseylien D. Valois, avec la prestation des Orchidées et des Guitarilos et Choralilos, elle a encore une fois rencontré un grand succès. Merci à tous les participants pour cette belle soirée de convivialité



## 14 Juillet

Cette année, une paëlla préparée par Mr le Maire était au menu. Les bresseyliens ont ainsi pu se régaler puis se retrouver autour de jeux en bois. Encore une fois un moment très sympathique qui a ravi les plus jeunes comme les plus agés.



## Vide-greniers du 17 septembre

Le deuxième vide-greniers du Comité des fêtes a rencontré un grand succès encore cette année. Malgré une température glaciale, les exposants ont été plus nombreux que l'année dernière et ont pu compter sur de nombreux visiteurs. De quoi ravir les bourses de tout le monde !!



## Gouter intergénérationnel de Noël le 7 décembre

Pour clore cette année, comme les deux années précédentes, un goûter intergénérationnel de Noël a eu lieu le 7 Décembre.

En plus de la remise des colis aux anciens, des crêpes, du chocolat chaud, des chocolats étaient gracieusement offerts par le Comité des fêtes aux petits comme aux grands. C'est avec un grand plaisir que nous avons pu accueillir de nombreux parents accompagnés de leurs chérubins.

Comme l'année dernière, des balades en calèche étaient offertes aux Bresseyliens. Organisée par le Comité des fêtes, cette prestation a été offerte par la Municipalité que nous remercions.



Et puis, nous avons eu la chance de pouvoir accueillir le Père Noël en personne qui a pris ensuite le temps de faire une séance photos avec les enfants ébahis et distribuer des chocolats. Merci infiniment Père Noël d'avoir pris le temps de venir à Bressey encore cette année



# AGENDA PRÉVISIONNEL 2025

- 11 JANVIER → Cérémonie des voeux (Mairie)
- FEVRIER → Cérémonie des nouveaux arrivants
- 8 MARS → Carnaval (Comité des fêtes)
- 22 MARS → Repas à thème (Orchidées)
- 20 AVRIL → Chasse aux œufs (Comité des fêtes)
- 8 MAI → Cérémonie de commémoration de l'Armistice 39-45 (Mairie)
- 21 JUIN → Fête de la musique (Comité des fêtes)
- 29 JUIN → Gala des Orchidées (les Orchidées)
- 14 JUILLET → Fête du 14 juillet (Mairie + Comité des fêtes)
- 14 SEPTEMBRE → Vide-greniers (Comité des fêtes)
- 31 OCTOBRE → Halloween (Comité des fêtes)
- 11 NOVEMBRE → Cérémonie de Commémoration armistice 14-18 (Mairie)
- 6 DECEMBRE → Goûter intergénérationnel de Noël (Mairie + Comité des fêtes)

Pour ne rien manquer de l'activité de notre village,  
N'hésitez pas à vous inscrire à la lettre d'information du site Internet :

<https://www.bressey-sur-tille.fr/>



# SERVICES, LIENS UTILES

## Secrétariat de Mairie

Sandrine et Vanessa vous accueillent les :



Lundi de 16h30 à 18h45  
Mercredi de 09h00 à 11h45  
Jeudi de 16h30 à 18h45

Mairie de Bressey-sur-Tille  
Rue de Dijon - 21560 Bressey-sur-Tille  
Tél. : 03 80 37 05 80  
Mail : [mairie-bressey@netcourrier.com](mailto:mairie-bressey@netcourrier.com)  
Site : <http://www.bressey-sur-tille.fr>

## Numéros utiles

### Services Techniques Municipaux

Place du 14 Juillet - 21560 BRESSEY-SUR-TILLE

Tél : 03 80 37 05 80

### Service Périscolaire

Rue des écoles - 21560 BRESSEY-SUR-TILLE

Tél : 03 80 37 01 41 -

Courriel : [perisco-bressey@netcourrier.com](mailto:perisco-bressey@netcourrier.com)

### Inscription de votre enfant à l'école

Rue des écoles - 21560 BRESSEY-SUR-TILLE Tel : 03 80 72 81 60

par courriel, à l'adresse suivante : [ec-el-bressey-sur-tille-21@ac-dijon.fr](mailto:ec-el-bressey-sur-tille-21@ac-dijon.fr)

## Services de proximité

### MEDECIN GENERALISTE :

- Dr Eléonore BREUVART, 3 Rue du clos, 21560 Bressey sur tille  
Coordonnées et prises de rendez-vous :  
<https://www.docrendezvous.fr/medecin-generaliste/bressey-sur-tille/breuvart-eleonore>  
Tél : 03.86.72.94.31

### INFIRMIERS :

- Cabinet Infirmier de Bressey-sur-tille, 3 Rue du clos, 21560 Bressey sur tille  
• Tél : 06.85.54.49.27

### ERGOTHERAPEUTHE :

- FERNANDES Sandrine, 3 Rue du clos, 21560 Bressey sur tille  
Tél : 06.74.88.84.46

### PSYCHOLOGUES :

- MEYNIER Liza et MICHELIN Maxime, 3 Rue du clos, 21560 Bressey sur tille  
Tél : 06.71.77.01.00

## COMMERCES ALIMENTAIRES / ITINERANTS :

- Jeudi soir : Pizza Del Caza : 06.98.55.02.12, Facebook "Pizza Del Caza »
- Dimanche soir : Pizza P'tits Louis : <https://pizzaptitlouis.fr/>
- Toute la semaine sauf lundi et samedi : La cabane de papa : 07.63.67.01.78, 5 Rue de Genlis, 21560 Bressey sur Tille, Facebook « La cabane de papa »

## COMMERCES ALIMENTAIRES / ACHATS EN CIRCUIT COURT :

- Locavor de Bressey sur Tille : [bresseysurtille@locavor.fr](mailto:bresseysurtille@locavor.fr) - 06 76 04 46 24
  - Commandes entre le vendredi et le lundi soir (sur le site <https://locavor.fr/>)
  - Livraison le jeudi soir de 17h30 à 19h à la salle des fêtes

Pour plus d'information référez-vous au site de la Mairie de Bressey-sur-Tille

# Garde d'enfants

Les assistantes maternelles à Bressey (par ordre alphabétique) :

- BRENIAUX Amandine : 06.26.65.64.52 ou [amandine.brunel21@hotmail.fr](mailto:amandine.brunel21@hotmail.fr)
- FERNANDEZ Cyrielle : 06.26.55.77.49 ou [hellrune@gmail.com](mailto:hellrune@gmail.com)
- LABURE Céline : 06.49.58.81.86 ou [celine.labure@gmail.com](mailto:celine.labure@gmail.com)
- MENEGHELLI Sandrine : 06.21.80.17.67 ou [meneghelli@gmail.com](mailto:meneghelli@gmail.com)
- RODOT Julie : 06.74.61.77.45 ou [petotvince@gmail.com](mailto:petotvince@gmail.com)
- SOARES-DUVAL Natalia : 06.27.36.27.54 ou [duval.natalia@orange.fr](mailto:duval.natalia@orange.fr)
- VERPEAU Jennifer : 06.69.04.92.50 ou [jennyjen2706@gmail.com](mailto:jennyjen2706@gmail.com)

Relais de Chevigny-st-Sauveur : 03 80 48 13 28 ou [rpe@chevigny-saint-sauveur.fr](mailto:rpe@chevigny-saint-sauveur.fr)  
qui possède toutes les disponibilités actualisées.

Micro-crèche « L'instant d'une parent'aïse »

2 Rue de Dijon, 21560 Bressey sur tille

Tél : 03 80 66 39 52

Toutes les informations disponibles sur le site Internet

<https://linstant-dune-parentaise.meeko.site/presentation>

## Autres services

DECHETTERIE - BD DE LA CROIX SAINT-MARTIN, 21800 QUETIGNY

Tél : 03 80 71 03 13

Les véhicules de plus de 1m90 de haut ne sont pas autorisés

La déchetterie est ouverte 7 jours sur 7 sauf les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre

Elle est réservée aux particuliers. Son accès est gratuit.

Horaires d'été - du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre

Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 19h.

Le samedi de 9h à 19h.

Le dimanche de 9h à 13h.

Horaires hiver - du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Le samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h.

Le dimanche de 9h à 12h.

Un agent vous accueille, contrôle les apports et vous oriente sur les sites.

Outre les apports réguliers de papiers/cartons, vieux mobilier ou électroménager, métaux ferreux, etc., les déchets ne pouvant être collectés par les moyens traditionnels ou faisant courir un risque à l'environnement sont accueillis en déchetterie.

## DIVIA: BUS / TRAM:

Informations (horaires, ...):

<https://www.divia.fr/bus-tram>

Réservation des bus à la demande:

<https://www.divia.fr/bus-tram/reservation-des-services-a-la-demande>

Tél : 03 80 11 29 29

## DIJON METROPOLE:

<https://www.metropole-dijon.fr/>

## RETRAIT DES ENCOMBRANTS

La demande de retrait s'organisant :

- Soit par téléphone au 08 00 12 12 11 (services et appel gratuits). La ligne est ouverte tous les jours du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h.
- Soit par Internet depuis le site :
- <https://www.trionsnosdechets-dijon.fr/Particulier/Faire-une-demande/Enlèvement-GRATUIT-d-objets-encombrants>



# POUR rester informé

Site Internet :

<https://www.bressey-sur-tille.fr/>



Facebook :



*Bien vivre à Bressey*



Application pour smartphone :

*'Intramuros'*

sur GooglePlay & AppStore

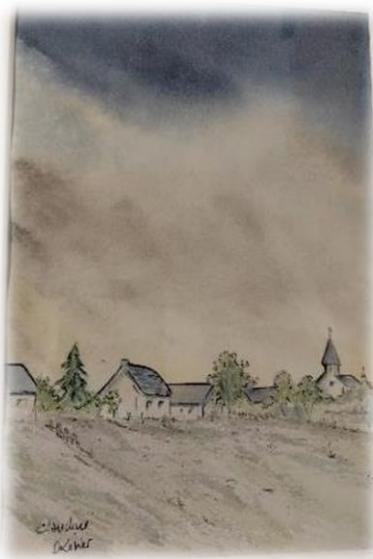
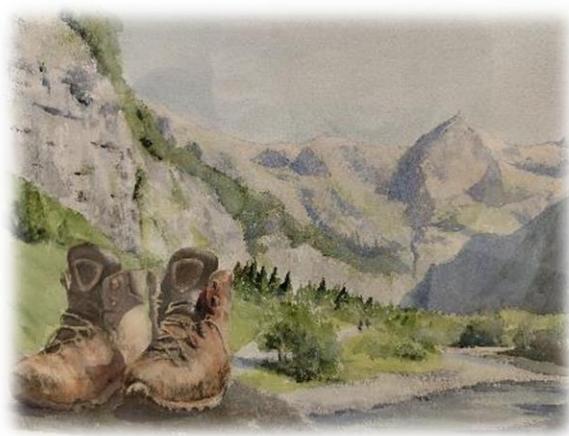


Contactez-nous par mail :

[mairie-bressey@netcourier.com](mailto:mairie-bressey@netcourier.com)







Réalisation : Claudine OLIVIER